



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

www.reriss.org

Numéro spécial 02

**REGARDS CROISES DES SCIENCES DE LA SANTE, DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES
SUR LA COVID 19**

Sous la direction de :

BAHA Bi Youzan Daniel

&

DJE Bi Tchan Guillaume



ISSN: 2788 - 275x

Juin 2022



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAH Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

Madame KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître de Conférences de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant de Philosophie (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

AXE 1 : COVID-19 ET REPONSES DES GOUVERNANTS, DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE, DE LA SOCIETE CIVILE, DES COMMUNAUTES

La gestion du Covid-19 par les collectivités locales en Côte d'Ivoire : le cas de la commune de Cocody

ANÉ Amino Joséphine-KPAHÉ.....2

Enjeux et défis de l'engagement communautaire à la riposte contre la Covid-19 en Côte d'Ivoire

BENIE Hermann Judicaël, SILUE Abou, TRA Fulbert.....19

Innovations pédagogiques à l'Université Alassane OUATTARA, normes d'une résilience de la communauté universitaire en période de Covid-19

DADI Mahi Esaie.....30

La troisième vague de Covid-19 en Afrique : un discours sur la vaccination obligatoire ?

IDOMBA Mboukouabo Claire Versuela.....41

Culture d'entreprise : le hors travail à l'épreuve du Covid-19

**MAMANLAN Kassi Bruno, BROU Félix Richard, KAKOU Amino Kanou Rebecca
Epe AGNIMOU.....53**

Enseignement-apprentissage d'allemand langue étrangère dans le contexte de la pandémie de Covid-19: Impact des médias numériques sur le développement de l'expression écrite des élèves

BATIONO Jean-Claude, OUEDRAOGO Léa, KAFANDO Somtinda.....62

Résilience chez des ménages abidjanais victimes de la pandémie de Covid-19

SAHI Salia René.....78

Analyse de l'évolution de la consommation des produits de tabac chez les fumeurs en période de confinement du fait de la Covid-19 en Côte d'Ivoire : étude exploratoire

TRA Bi Boli Francis, YAO Konan, BOLOU Eric Kévin.....96

Réponses à la pandémie de la Covid-19 dans la prise en charge des PVVIH et OEV : cas de l'ONG REVS PLUS au Burkina Faso

YEHOUN Olivier Wétuan.....109



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Restrictions sanitaires et itinéraires thérapeutiques de la population d'Aliodan (Marcory) en contexte de crise sanitaire a Covid-19

TIE Gouin Bénédicte Edwige, ZOUHON Lou Nazié Michèle.....118

AXE 2 : REPRESENTATIONS, PERCEPTIONS ET ATTITUDES FACE A LA COVID-19

Les imaginaires de la Covid-19 en Côte d'Ivoire : les populations entre sens commun, approximation, idées fausses et théorie du complot

NIAMKE Jean Louis, FRANCI Alain Claude Gérard, OKOU Kouakou Norbert.....130

Perceptions sociales liées à la Covid-19 en milieu rural. Cas des populations du village de Tapeguhé dans la Sous-préfecture de Daloa (Centre-ouest ivoirien)

ADJET Affouda Abel, YAO Kouakou Albert, KOUAKOU Yao François, AKPETOU Kouassi Kan Rajules.....140

Représentations, Perceptions et Attitudes des étudiants ivoiriens face à la Covid-19

AMANI Ahou Florentine, N'GUESSAN Bosson Jean-Marie.....163

Normes, perceptions et pratiques des populations sur la Covid-19 sur trois sites à Abidjan : une université, un marché et un quartier précaire

ANDOH Amognima Armelle Tania.....177

Comportement vaccinal des populations ivoiriennes face aux préjugés sur la Covid-19

DROH Antoine, COULIBALY Zoumana, ABOUTOU Akpassou Isabelle.....189

Opinions et attitudes des populations abidjanaises face à la vaccination contre la Covid-19

GAULITHY Konan Georges.....203

Représentation de la COVID-19 et attitude individuelle vis-à-vis des mesures barrières et du vaccin contre cette pathologie à Abidjan

KONE Amegnan Lydie épouse GOUET, DJAKO Logon Albert Thierry.....220

Perception du risque et acceptation de la vaccination contre la Covid-19 en Côte d'Ivoire

KOUASSI Affoué Mélissa épouse N'ZI.....239

Représentations sociales du programme de vaccination contre la pandémie à coronavirus dans les districts sanitaires de Yopougon (Côte d'Ivoire)

LOHI Paul.....252



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Représentations sociales de la Covid-19 dans le discours de nouvel an 2021 des leaders politiques ivoiriens

AHIZI Anado Jean Michel, N'GUESSAN Dedou Gruzshca Ferrand, KONE Tiegbe Gaston.....278

Logiques et enjeux sociaux structurant les attitudes et comportements de la population face à la construction du Centre d'Accueil et de Dépistage contre le Coronavirus (CAD-Covid-19) à Yopougon Toits Rouges

TIA Félicien Yomi, KOFFI Yao Olivier, YEBOUA Yao David, KOUAME Atta, KONE Drissa.....290

Les populations de Bingerville face à la vaccination contre la Covid-19 : étude des facteurs de réticence

KOFFI Yao Olivier, TIA Félicien Yomi, KOUAME Atta, YEBOUA Yao David Meryl, YORO Blé Marcel, KONE Drissa.....301

Déterminants psycho-sociaux de l'inobservance des mesures barrières contre la Covid-19 dans les communes dites populaires à Abidjan

YORO Cyrille Julien Sylvain, BALLO Yacouba.....315

AXE 3 : SCIENCES SOCIALES, SCIENCES HUMAINES ET COVID-19

Impacts de la Covid-19 sur les activités économiques informelles à Abidjan (Côte d'Ivoire)

DIABAGATE Abou.....332

La religion face à la pandémie de la Covid-19

TAYORO Gbotta.....342

La Covid-19 ou le changement du paradigme quotidien perçu dans l'image

ZONGO Yves.....352

Etude psychologique et linguistique des communautés en période de COVID-19 en Côte d'Ivoire : cas des communautés linguistiques Julia et Baule

DJE Bi Tchan Guillaume, BOGNY Yapo Joseph.....364

AXE 4 : SYSTEMES DE COMMUNICATION ET COVID-19

Communication publique et Enjeux politiques autour du Covid-19 en Côte d'Ivoire : De la question des représentations suscitées sur Facebook

COULIBALY Pénédjotêh Jean-Paul.....376



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Vaccination infantile et infodémie à l'ère de la Covid-19 KOUAME Kouakou Hilaire, BOUADOU Koffi Jacques Anderson.....	395
Adaptation des systèmes de communication des entreprises à la crise sanitaire de la Covid-19 N'DA Yao Jean-Claude.....	412
Regards critiques sur la gouvernance de la Covid-19 en Côte d'Ivoire : Dimension communicationnelle SIBIRI Yéo, TOURE Monvaly Badara.....	429
Relâchement des mesures barrières et la recrudescence d'élargissement de la maladie à Coronavirus dans la ville de Korhogo en Côte d'Ivoire : Une approche de la communication pour le développement et le changement social SIKA Kouamé Prosper, SORO Nangahouolo Oumar.....	443
Dynamiques sociales face à la Covid-19 : logiques préventives et communicationnelles de soins des groupes ethniques en Côte d'Ivoire YAPI Sasso Sidonie Calice, LOBO Laby Clément, BROUH Achie Patrice Georgelin.....	461
Approche communicationnelle face à la réticence et au refus de la prévention vaccinale contre la Covid-19 à Abidjan YAVO Doffou Brice Anicet.....	479



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHABI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

AXE 2 : REPRESENTATIONS, PERCEPTIONS ET ATTITUDES FACE A LA COVID-19



Déterminants psycho-sociaux de l'inobservance des mesures barrières contre la COVID-19 dans les communes dites populaires à Abidjan

YORO Cyrille Julien Sylvain

jcyrille.yoro@gmail.com

BALLO Yacouba

yballo@hotmail.com

Laboratoire de Recherches Sécurité Société (LARESS)
UFR Criminologie – Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé

Le présent article met en évidence les facteurs psycho-sociaux qui sous-tendent le non-respect par les populations des communes dites populaires des mesures barrières édictées par les autorités ivoiriennes pour lutter contre la COVID-19. Il a été réalisé à partir d'une étude qualitative (entretiens menés auprès d'une soixantaine habitants des communes de Yopougon et Abobo). Les données recueillies ont été analysées tant quantitativement que qualitativement. Les résultats obtenus nous ont permis d'appréhender les déterminants psycho-sociaux de l'inobservance des mesures barrières contre la COVID-19 dans ces communes dites populaires à ABIDJAN.

Mots clés : déterminants psycho-sociaux, inobservance, mesures barrières, COVID-19, Abidjan

Psycho-social determinants of the non-compliance with barrier measures against COVID-19 in the popular municipalities in Abidjan

Abstract

This article highlights the psycho-social factors underlying the non-observance by the populations of the so-called popular communes of the barrier measures enacted by Ivorian authorities to fight against COVID-19. It was carried out on the basis of a qualitative study (interviews carried out with about sixty inhabitants of the communes of Yopougon and Abobo). The data collected were analyzed both quantitatively and qualitatively. The results obtained allowed us to understand the psycho-determinants. -social the non-observance of barrier measures against COVID-19 in these so-called popular communes in ABIDJAN.

Keywords : psycho-social determinants, non-compliance, barrier measures, COVID-19, Abidjan

Introduction : Quelques repères théoriques

En décembre 2019, il a été détecté un cas de maladie respiratoire à Wuhan en Chine. En mars 2020, cette maladie a pris de l'ampleur au point d'être déclarée comme pandémie par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : la pandémie à COVID-19. Elle a entraîné un bouleversement au plan mondial de plusieurs domaines d'activités tels la santé, l'économie, le social, l'éducation, etc.

Au regard de la propagation rapide de la maladie dans le monde et des difficultés structurelles des systèmes de santé en Afrique, les instances internationales invitaient le continent africain à se préparer au pire. Après plus d'un an dans l'ère COVID-19, soit à la mi-novembre 2021, un constat se dégage : certes la maladie s'est fortement répandue à travers le monde, mais le continent africain semble relativement épargné. En effet, pendant que 200 millions de cas d'infections et 5,1 millions de décès dus à la

COVID-19 ont été enregistrés dans le monde (Gautier, 2021), le continent africain, lui, enregistrait un nombre de décès ne s'élevant qu'à plus de 250.000. Le pays africain le plus touché était l'Afrique du Sud avec près de 89.000 morts. En Côte d'Ivoire, les statistiques officielles indiquaient plus de 700 décès (JHCSSE, 2021).

Face à la situation de crise sanitaire liée à la pandémie à COVID-19, l'OMS a invité les Etats à prendre des plusieurs réponses pour y faire face. Ainsi, au plan international, de nombreuses mesures de lutte ont été prises au niveau des Etats au fil de l'évolution de la maladie. L'on pourrait citer entre autres le confinement, la restriction des déplacements, le dépistage, etc.

En Côte d'Ivoire, pour tenter de contrôler une situation présentée comme critique, piloté par son Conseil national de sécurité (CNS), le pays a, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, organisé une "riposte". Le CNS a décidé d'instaurer un état d'urgence sanitaire¹ afin de "juguler" l'augmentation des cas. Il s'agissait entre autres d'intensifier le contrôle de l'obligation du port du masque, d'appliquer de façon stricte la répression en cas de non-application des gestes barrières. Ces gestes incluent, il convient de le rappeler, le lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou l'usage de gel hydro alcoolique, la distanciation physique, en évitant de faire des accolades, de se saluer en serrant les mains, etc.

Pourtant, malgré l'instauration des mesures barrières par cette décision du Conseil National de Sécurité, force est de constater le non-respect ou l'inobservance de ces mesures par les populations alors qu'elles [*ces mesures barrières*] sont censées « nous prémunir contre la COVID-19 »².

La littérature consacrée à la COVID-19 a généralement mis l'accent sur ses conséquences sanitaires et sur ses impacts sur les activités économiques et sociales (Paquet et al., 2021 ; Boisclair et al, 2020 ; Bernard et al., 2021 ; Sahin, I., & Shelley, 2020). Pour notre part, notre recherche est orientée sous l'angle criminologique en abordant "l'inobservance des mesures barrières de lutte contre la COVID-19 dans les communes dites populaires à Abidjan".

Au plan sanitaire, l'inobservance peut s'appréhender comme un comportement en matière de santé, notamment publique. En fait, les données officielles fournies indiquent une propagation rapide mondiale de la COVID-19. Cette inobservance peut donc être de nature à davantage la renforcer et la favoriser. Dans un contexte marqué par une grande incertitude et une fragilité des systèmes de santé publique en Afrique (Hien, 2020), il va sans dire que la situation pourrait être dramatique. Pour revenir au plan criminologique, l'inobservance des mesures barrières peut être saisie

¹ « L'intensification du contrôle de l'obligation du port du masque, notamment dans les transports en commun, les services publics et privés, et tous les espaces publics ; la stricte application des mesures de répression en cas de non-respect des gestes barrières » (extrait de instauration de l'état d'urgence sanitaire décidé par le Conseil national de Sécurité en date du 21 janvier 2021, <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=2&recordID=11917&p=138>)

² Ces propos ont été tenus par Dr Edith Clarisse Kouassy, Conseillère technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, le 18 janvier 2021 lors d'une conférence de presse faisant le point sur l'état de la situation de la COVID-19 en Côte d'Ivoire.

comme un objet d'étude de cette discipline, notamment celui de la déviance. En tant qu'écart par rapport à une norme, l'inobservance des mesures barrières en tant que comportement mérite d'être étudiée afin de garantir autant que faire se peut l'efficacité des décisions prises ou à prendre par les autorités en charge de la gestion de cette crise sanitaire. Parce que le comportement humain peut être assimilé à un iceberg, il est nécessaire de ne pas se limiter au comportement visible, apparent. C'est la raison pour laquelle, il nous semble nécessaire de prendre en compte les prédicteurs du comportement : les déterminants psycho-sociaux.

Pour ce faire, relativement aux déterminants psycho-sociaux de l'inobservance des mesures barrières contre la COVID-19 dans les communes dites populaires à Abidjan, un certain nombre de questions méritent, à notre sens, d'être posées : i) Pourquoi, malgré l'instauration des mesures barrières contre la Covid-19, assiste-t-on à leur inobservance dans les communes dites populaires à Abidjan ? ; ii) Quelles perceptions des populations de ces espaces sociaux ont des mesures barrières ? ; iii) Quelles sont les déterminants psycho-sociaux de cette inobservance ? ; iv) Quelles recommandations faire pour améliorer l'observance de ces mesures barrières ?

Le cadre de référence théorique de cette recherche s'inscrit en général dans l'étude du comportement. En effet, aborder le sujet de l'inobservance, c'est avant tout se situer au niveau d'un comportement. Nous nous sommes ainsi référés à la théorie de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1975) et celle du comportement planifié (TCP) (Ajzen, 1985, 1988, 1991) puisqu'elles sous-tendent le caractère volitif de tout comportement. Toutefois, la volition (volonté traduite ou manifestée à travers une action) semble plus heuristique, opportune, à notre avis, sur le comportement organisé (exemple : action sociale lors de revendications, etc.). Pour ce faire, dans le cadre de cette recherche, deux théories ont été invoquées : la théorie du risque perçu et celle de la légitimité organisationnelle. Les théories du risque perçu regroupent le modèle de croyances en santé (Becker, 1974 ; Rosenstock I.M, 1974), la théorie de la motivation à se protéger (Rogers 1975), et le modèle du processus d'adoption du comportement de protection (Weinstein, 1988). Elles postulent que la perception de la maladie en termes de gravité et de vulnérabilité au risque détermine la prise ou non de comportements en santé par les individus.

Quant à la théorie de la légitimité organisationnelle de Tyler et Blader (2005), elle soutient que les employés seraient plus enclins à suivre les règles et autorités organisationnelles en vigueur lorsqu'ils sont personnellement persuadés qu'elles sont légitimes et que les dirigeants respectent elles-mêmes les normes et valeurs édictées. Ramenée aux comportements en santé, cette théorie pourrait indiquer que la légitimité perçue des autorités par les individus dans l'observance des mesures barrières est liée à leur conduite exemplaire vis-à-vis desdites mesures, pourrait favoriser le respect ou non desdits comportements.

De ce qui précède, nous formulons donc l'hypothèse selon laquelle la perception de la COVID-19 et la légitimité perçue des autorités déterminent l'observance ou non des mesures barrières de lutte contre cette pandémie.

L'objectif général de l'étude est d'appréhender déterminants psycho-sociaux l'inobservance des mesures barrières contre la COVID-19 dans les communes dites populaires à ABIDJAN. De façon spécifique, il s'agira de : i) Cerner la perception des populations de la COVID-19 et des mesures barrières ; ii) Identifier les déterminants psycho-sociaux de l'inobservance des mesures barrières ; iii) Faire des recommandations en vue d'une meilleure observance de ces mesures par les populations de ces milieux en particulier et de celles de l'ensemble du pays en général.

I. Méthodologie

Relativement à notre objet étude, nous avons tenté, tant soit peu, d'asseoir une méthodologie, en tant que démarche adaptée « *le plus possible [des] méthodes, les modalités d'échantillonnage et la nature des données* » (Pirès, 1997 : 115). Ainsi, cette partie de notre travail consistera à présenter respectivement le site de l'étude, la population de l'étude, les outils de collecte des données et les méthodes d'analyse des données.

Notre terrain d'étude est situé dans deux communes populaires du District d'Abidjan : Yopougon et Abobo. Pourquoi ce choix ? Le caractère populaire d'une commune a été mesuré à partir de la taille de la population qui y vit. Les données de l'Institut National de la Statistique issues du Recensement général de la population et de l'Habitat de 2014 nous ont permis de noter que ces deux communes enregistrent chacune plus d'un million d'habitants. La commune de Yopougon est considérée commune « la plus étendue et la plus peuplée d'Abidjan » avec une population estimée à 1.071.543 habitants. Quant à celle Abobo, elle abrite une population estimée à 1.030.658 habitants. C'est donc dans ces communes que l'étude a été menée, précisément dans des espaces ouverts (gares routières, marchés, etc.) puisque c'est dans ces espaces accueillant du monde que la COVID-19 serait plus susceptible de se diffuser.

Notre étude se voulant exploratoire, a privilégié une approche qualitative, puisque dans chacune de ces communes, nous avons constitué, via une méthode d'échantillonnage non probabiliste, un échantillon de commodité et de volontaires de 30 personnes par commune, soit 60 personnes. Pour s'assurer du caractère hétérogène de notre échantillon, nous avons défini au préalable certains critères : Leader communautaire, Chef de gare/Syndicat de transport, Président(e) de jeunes, Chef de quartier, Usager de transport ; Autre.

En termes de considérations éthiques, nous avons pris la peine de présenter les objectifs de l'étude, ses tenants et aboutissants aux enquêtés afin que leur décision de prendre part à ladite étude se fasse sur la base d'un consentement éclairé. Il convient de noter que nous avons pris le soin de rendre anonyme nos outils de collecte de

données, précisément notre questionnaire : ainsi, la mention "Nom de l'enquêté" n'a pas été indiquée sur notre fiche. En termes justement de techniques de collecte de données, en plus de l'observation directe sur le terrain, l'enquête-interrogation a été de mise. Concernant l'observation directe sur le terrain, elle consistait à constater et à noter certains comportements des populations qui traduisaient l'inobservance des mesures barrières. Ce sont notamment le non-port des cache-nez dans les espaces publics dans lesquels se trouvaient plusieurs personnes (Exemple : marchés, transports en commun, gares routières, etc.), les salutations et/ou accolades, etc. Quant à l'enquête-interrogation, elle a été réalisée via un questionnaire comportant tant des questions ouvertes que fermées. Ce questionnaire était construit autour des caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté (âge, sexe, niveau d'études, profession, statut) et de deux questions principales : 1/ *Quelles sont les raisons, selon vous, qui expliquent le fait que les populations de votre zone ne respectent pas les mesures barrières (port de masques, salutations sans se serrer les mains, lavage des mains, distanciation sociale, etc.)*; 2/ *Quelles propositions de solution pouvez-vous faire pour amener les populations à respecter les mesures barrières ?*

Le mode de passation directe des questionnaires a été retenu : il s'agissait pour certains enquêtés de remplir en notre présence les fiches qui leur étaient adressées. Pour d'autres, avec leur permission, nous enregistrions leurs réponses avec un magnétophone, puis faisons la retranscription desdites réponses. Cette phase de collecte des données s'est déroulée de la mi-octobre 2021 à la mi-novembre 2021, soit sur une période d'un mois.

Les données recueillies ont été analysées tant quantitativement que qualitativement. L'analyse quantitative a pour objet la description et l'analyse des phénomènes sociaux au moyen de méthodes empruntées à la statistique. L'analyse quantitative a été utile pour présenter certaines de nos données sous forme de tableaux. Notons que cette analyse a été menée grâce au logiciel Sphinx v. 5. L'analyse qualitative, quant à elle, nous a permis de mettre l'accent sur le discours de certains enquêtés en tant que moyen pour cerner la perception de la COVID-19 par ces derniers.

II. Résultats

Les résultats qui sont présentés sont structurés autour de (3) trois points : d'abord, il s'agira d'ouvrir une « lucarne sur nos enquêtés » en termes de présentation de leurs caractéristiques sociodémographiques. Ensuite, il sera abordé leur perception de la COVID-19 et des mesures barrières de lutte contre cette pandémie. Enfin, nous dégagerons les déterminants psycho-sociaux de l'inobservance desdites mesures.

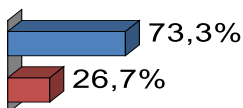
II-1. Lucarne sur les enquêtés

La lucarne sur les enquêtés permet de mettre en lumière leurs caractéristiques sociodémographiques. Ces caractéristiques sont relatives aux paramètres suivants : le sexe, l'âge, le niveau d'étude, la profession, le statut.

Tableau n° 1 : Répartition des enquêtés en fonction du sexe

sexe

	Nb	% cit.
Masculin	44	73,3%
Féminin	16	26,7%
Total	60	100,0%



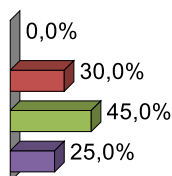
Source : Notre enquête, novembre 2021

Si les deux sexes (masculin et féminin) sont représentés dans les résultats de notre enquête, force est de noter une sur représentativité du sexe masculin (73,3%, soit environ les $\frac{3}{4}$) par rapport aux femmes qui ne représentent que 26,7% de l'échantillon, soit le quart ($\frac{1}{4}$). Rappelons que résultant d'un caractère libre et volontaire de participation, cet échantillon n'entendait pas arriver coûte que coûte à une certaine parité au niveau du sexe dans la constitution dudit échantillon. Il était plutôt question que les deux sexes soient représentés sans pour autant, présumer ou imposer des proportions.

Tableau n° 2 : Répartition des enquêtés en fonction de l'âge

age

	Nb	% cit.
Jusqu'à moins 18 ans	0	0,0%
18 - 30 ans	18	30,0%
31 - 45 ans	27	45,0%
Plus de 45 ans	15	25,0%
Total	60	100,0%



Source : Notre enquête, novembre 2021

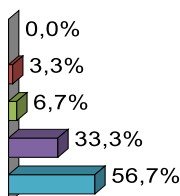
La répartition des enquêtés en fonction de l'âge est présentée dans le tableau n° 2. L'âge des enquêtés s'étend de 18 ans à plus de 45 ans. La tranche d'âge 31-45 ans constitue le mode puisqu'elle représente la modalité enregistrant l'effectif le plus élevé (45%). Elle est suivie par la tranche 18-30 ans (30,0%), puis de celle de 45 ans et plus (25,0%).

La répartition des enquêtés en fonction du niveau d'études est consignée dans le tableau n° 3.

Tableau n° 3 : Répartition des enquêtés en fonction du niveau d'étude

niveaudetudes

	Nb	% cit.
Non scolarisé	0	0,0%
Ecole coranique	2	3,3%
Primaire	4	6,7%
Secondaire	20	33,3%
Supérieur	34	56,7%
Total	60	100,0%



Source : Notre enquête, novembre 2021

Il ressort du tableau n° 3 que tous les enquêtés ont suivi un cursus scolaire. Ainsi, la modalité "Non scolarisé" est nulle (0,0%). Si la majorité a un niveau d'études supérieur - c'est BAC + - (56,7%), une part non négligeable a également un niveau secondaire (33,3%). Viennent ensuite respectivement le niveau primaire (6,7%) et l'enseignement coranique (3,3%).

Le tableau n° 4 nous présente la répartition des enquêtés en fonction de la Profession

Tableau n° 4 : Répartition des enquêtés en fonction de la Profession

Profession			
	Nb	% cit.	
Etudiant(e)	12	20,0%	20,0%
Sans-emploi	5	8,3%	8,3%
Secteur informel	14	23,3%	23,3%
Secteur Privé	20	33,3%	33,3%
Fonction publique	4	6,7%	6,7%
Autre	5	8,3%	8,3%
Total	60	100,0%	

Source : Notre enquête, novembre 2021

Le constat qui se dégage, à première vue, à la lecture du tableau n° 4, est le caractère assez hétérogène des enquêtés de l'étude en fonction de la variable Profession. Toutefois, des précisions méritent d'être faites en termes de proportion. Dans l'ordre décroissant, le " Secteur Privé " est la modalité qui enregistre l'effectif le plus élevé (33,3%). Il est suivi respectivement des modalités " Secteur informel " (23,3%), "Etudiant(e) (20,0%), " Sans-emploi " (8,3%), " Autre " (8,3%) et " Fonction publique " (6,7%).

La répartition des enquêtés en fonction du statut, elle, est consignée dans le tableau n° 5. Les modalités relatives à cette variable sont les suivantes : "Leader communautaire", "Chef de gare/Syndicat de transport", "Président(e) de jeunes", "Chef de quartier", "Usager de transport" et "Autre". Il convient de noter que notre échantillon d'enquête peut se regrouper en trois grandes catégories : les *Leaders*, les *acteurs du secteur transport* et les *autres*. La catégorie "Leader" est relative aux individus ayant une fonction sociale, en charge de la conduite/direction d'un groupe. Il s'agit entre autres des sous-catégories suivantes : "Leader communautaire" (notamment guide religieux), "Président(e) de jeunes" et "Chef de quartier". Quant à la catégorie "acteurs du secteur du transport", elle comprend les "Chef de gare/Syndicat de transport" d'une part et les "Usagers de transport" d'autre part. Pour la troisième catégorie "Autre", elle regroupe entre autres des acteurs intervenant dans le secteur informel (ex : commerçant(e)), des retraités, etc.

Tableau n° 5 : Répartition des enquêtés en fonction du statut

statut			
	Nb	% cit.	
Leader communautaire	4	6,7%	6,7%
Chef de gare/Syndicat de transport	10	16,7%	16,7%
Président(e) de jeunes	4	6,7%	6,7%
Chef de quartier	1	1,7%	1,7%
Usager de transport	14	23,3%	23,3%
Autre	27	45,0%	45,0%
Total	60	100,0%	

Source : Notre enquête, novembre 2021

Après cette présentation de nos enquêtés, il s'agit dans le deuxième axe de nos résultats de présenter la perception qu'ils ont de la COVID-19 et des mesures barrières.

II-2. De la perception de la COVID-19 et des mesures barrières

Des données collectées à l'issue de cette recherche, deux constats méritent d'être mis en évidence relativement à la perception de la COVID-19 d'une part, et des mesures barrières d'autre part : Les enquêtés ont une perception de la COVID-19 que l'on peut qualifier de "*mitigée et distanciée*" ! Quant aux mesures barrières, la perception ne semble pas favorable

La COVID-19, une perception " mitigée " et " distanciée " !

La perception de la COVID-19 par les enquêtés a été présentée comme "*mitigée*" pour indiquer le caractère ambivalent, ambigu de cette perception. En fait, la COVID-19 est une "*maladie*", donc un état, une situation qui pourrait porter préjudice à la santé. D'ailleurs, 100% de ces enquêtés disent en avoir entendu parler. Que ce soit dans les médias (radio, télévision, affiches, etc.), "*personne ne peut dire qu'il n'a pas entendu parler de la COVID*" déclare l'un d'eux. C'est donc une maladie connue de tous. Toutefois, s'ils reconnaissent tous cette "*réalité*", le caractère mitigé de leur perception prend tout sens en ce sens malgré l'unanimité qui se dégage, ils ne semblent pas être inquiétés par cet état de fait. Cette situation semble ainsi traduire un certain paradoxe.

Cet apparent paradoxe semble moins être le cas lorsque l'on s'aperçoit qu'ils ont l'impression que la COVID-19 est certes connue de ou par tous, mais elle ne semble pas être "*l'affaire de tous* !". En effet, pour la majorité de ces enquêtés (45/60, soit 75%), la COVID-19 est une "*maladie des Blancs*", une maladie des "*Occidentaux*". D'ailleurs, le fait qui les conforte dans cette idée c'est que selon eux, alors que la maladie a une incidence et une gravité plus importante sur les autres continents, l'Afrique est relativement "*épargnée*". Pour d'autres, l'Afrique fait régulièrement face à des problèmes sanitaires (SIDA, Ebola, paludisme, etc.). "*Nous sommes habitués à la maladie en Afrique ici... on a vu maladie plus grave de ça*", tels ont été les propos de

certaines enquêtes à titre d'illustration. En somme, les faibles taux de mortalité de la COVID-19 enregistrés officiellement en Afrique en général et en Côte d'Ivoire particulier constituent pour ces derniers un indicateur de non dangerosité de cette maladie. Pour l'un d'entre eux : *"c'est parce que ça [les occidentaux] touche qu'ils font tout ce bruit-là (...) Nous en Afrique ici, quand on a des problèmes ils s'en foutent de nous (...) D'ailleurs, c'est une maladie fabriquée par les Blancs dans les laboratoires pour exterminer les noirs (...) Mais Dieu ne dort pas, ça c'est retourner contre eux"*. La vision de la COVID-19 qui la distingue des autres maladies, c'est que, pour les enquêtés, alors que les maladies telles que le paludisme sont "naturelles", la particularité de la COVID-19 'est d'être l'émanation de l'homme : elle a été *"fabriquée par les Blancs"*.

Il se dégage donc en plus de la perception "mitigée", une perception "distanciée" voire même complotiste de la COVID-19 par ces enquêtés. Ainsi, pourrait être présentée brièvement la perception qu'ont les enquêtés de cette "maladie". Qu'en est-il des mesures barrières de lutte édictées par les autorités ?

Les mesures barrières, des mesures contraignantes !

Pour faire face à la maladie, plusieurs mesures ont été édictées au plan international par l'Organisation Mondiale de la Santé et reprises au plan national tant par les autorités politiques que sanitaires. Ces mesures dites barrières, prises par le Conseil National de Sécurité le 16 mars 2020, comprennent entre autres le port de masques (cache-nez), le lavage régulier des mains, l'usage de gels hydro alcooliques, ne pas serrer la main de ses interlocuteurs, la distanciation sociale, etc.

Dans le cadre de cette étude, il s'est agi de cerner la perception que les enquêtés ont de ces mesures. Elle peut être jugée globalement défavorable. En effet, pour ces derniers ces mesures sont perçues comme "contraignantes". Des propos tenus par les enquêtés, il ressort les éléments suivants : « ça [les masques] nous étouffe ! », « *Le cache-nez indispose* », « *On se sent mal à l'aise* ».

Par ailleurs, d'autres aspects sont également mis en évidence : « *Ce n'est pas le mode vie des Africains* »

Au regard de ces raisons, et du fait que la COVID-19, en termes d'incidence et de gravité, le risque constitué par la pandémie est perçue par les enquêtés comme "maîtrisable", "acceptable". Dès lors, pour eux « les mesures barrières, on peut s'en passer ! ».

En outre, relativement particulièrement au fait de ne pas serrer la main de ses interlocuteurs, ces derniers estiment que cette mesure est difficilement applicable dans le contexte africain. En effet, au plan social voire sociologique "serrer la main de son interlocuteur", outre le sens de salutation du geste, traduit aussi une marque de respect, de réciprocité, de fraternité. Dès lors, s'abstenir de répondre à la main tendue par son interlocuteur en n'avancant pas également la main est généralement perçu comme "un manque de considération" à l'égard de son interlocuteur, "un manque de respect". Lors de cette enquête sur le terrain, certains enquêtés percevaient le fait de leur tendre le poing ou le coude pour répondre à leur salutation comme vouloir "se

comporter comme les blancs [les Européens]". En somme, la perception des mesures barrières comme contraignante par les enquêtés semble aller dans le sens de leur caractère non nécessaire (cf. *"on peut s'en passer"*!). Aussi, il n'a pas été rare de constater une inobservance de ces mesures ou gestes barrières. Dans les espaces publics (marchés, transport en commun³, rue, etc.) en effet, l'on a pu voir des personnes ne pas porter de cache-nez (masques), se serrer la main, se faire des accolades. Dans ces espaces, la distanciation sociale ne semble pas être de mise puisque les places assises dans les transports en commun sont toutes occupées, avec des passagers ne portant généralement pas de masques.

Pour comprendre cette inobservance de ces mesures barrières, après avoir présenté la perception que les enquêtés ont de ces mesures, il est nécessaire de dégager les déterminants psycho-sociaux qui la sous-tendent.

II-3. Des déterminants psycho-sociaux de l'inobservance des mesures barrières contre la COVID-19

Plusieurs catégories de raisons ou facteurs semblent sous-tendre l'inobservance des mesures barrières contre la COVID-19. Ce sont ces facteurs que nous avons regroupé sous le vocable de déterminants, en termes de prédicteurs de comportements.

Après avoir présenté dans un premier temps la perception de la COVID-19, nous dégagerons à proprement dit les prédicteurs du comportement de l'inobservance des mesures barrières.

❑ Perception « désincarnée » : la COVID-19, une réalité « non-réelle »

Comme nous l'avions indiqué, les enquêtés ont une perception défavorable des mesures barrières contre la COVID-19 puisqu'elles leur paraissent assez contraignantes tant d'un point de vue personnel (Cf. *"ça indispose"*) que social (Cf. *"Ce n'est pas le mode vie des Africains"*). Ces éléments traduisent une perception "désincarnée" de cette maladie par les enquêtés : en somme, la COVID-19 est perçue comme une "réalité non-réelle". En d'autres termes, certes la maladie existe, mais elle n'est pas perçue comme présente et dangereuse par ces derniers. Les propos qu'ils tiennent viennent illustrer cet état de fait : *« Depuis, on parle de COVID-19 là, on ne nous a jamais montré de cas à la TV » « On ne croit plus en cette histoire »*

Pour certains, si les médias présentent des chiffres alarmants concernant la situation sanitaire eu égard au nombre de morts, cela s'inscrit dans un projet visant à créer l'effroi en eux. En effet, *« C'est pour nous effrayer, sinon il n'y a rien »*. En d'autres termes, ces sujets ne comprennent pas ce qu'ils considèrent comme "un tapage médiatique", "cette histoire". En somme, la COVID-19 est perçue juste comme une "histoire", ce qui pourrait traduire un certain biais de surconfiance.

A la question de savoir pourquoi les mesures barrières contre la COVID-19 ne sont pas observées dans les communes populaires à Abidjan, 80% des enquêtés estiment que c'est la non-croyance en la "réelle existence" de la maladie qui constituerait la

³ Minicars (communément appelés Gbakas), taxis communaux (communément appelés warren ou wôrô-wôrô)

raison principale ce comportement. Pour 25%, l'incivisme des populations pourrait être aussi évoqué.

Tous ces éléments entraîneraient une certaine négligence voire une insouciance de leur part. Justement, 17 enquêtés sur 60, soit 28,33% estiment que la négligence expliquerait l'inobservance des mesures barrières ; négligence entre autres « *vis-à-vis des dangers auxquels les populations peuvent s'exposer* ».

Au regard des réponses des enquêtés, plusieurs prédictors d'ordre psycho-social de l'inobservance des mesures barrières de lutte contre la COVID-19 peuvent être dégagés. Nous les regroupons en trois (3) grandes catégories : les facteurs économiques, les facteurs liés au cadre de vie et les facteurs liés aux autorités.

II.3.1. Facteurs économiques

Des raisons d'ordre financier et/ou économique ont été présentées comme fondamentales dans l'explication de l'inobservance des mesures barrières par les populations. En effet, selon les enquêtés, la situation économique caractérisée de difficile voire « précaire » particulièrement dans les communes populaires (Yopougon et Abobo) semble peser dans le choix du respect desdites mesures. En effet, les individus ont le sentiment d'être confronté à des situations difficiles : résoudre une équation dans laquelle il faut faire un choix entre santé d'une part et situation économique d'autre part. Pour ces derniers, il paraît difficile voire quasiment impossible de les concilier vu leur situation économique. En effet, ils estiment que certaines mesures barrières comme le port de cache-nez à renouveler régulièrement, l'achat des gels hydro alcooliques engendrent des "coûts non-négligeables" voire "très pesants pour les maigres finances". Ainsi, quelques propos méritent d'être présentés pour étayer ces allégations : « *les populations n'ont pas les moyens financiers adéquats pour se procurer régulièrement les cache-nez et autres gels hydro alcooliques* », « *leur situation économique précaire ne leur permet pas d'acheter le matériel de lavage des mains (seaux, savons, etc.)* ». Cette situation économique et financière difficile l'a été rendue davantage avec la pandémie qui a renforcé leur vulnérabilité financière. Bien vrai qu'un plan social d'aide aux ménages vulnérables ait été annoncé, les enquêtés estiment que « *les fonds COVID-19 n'ont pas été distribués "à qui de droit"* ».

En somme, les raisons d'ordre économique et financier ont été évoquées pour rendre compte de l'inobservance des mesures barrières. De même, des facteurs liés au cadre de vie dans ces communes populaires pourraient également être mis en évidence.

II-3.2. Facteurs liés au cadre de vie

Selon les enquêtés, les communes populaires telles que Yopougon et surtout Abobo constituent un "cadre favorable à ..." l'inobservance des mesures barrières de lutte contre la COVID-19. Cela s'explique, selon eux, par le mode de vie et les activités d'ordre socio-économique qui s'y déroulent.

Le mode vie est en effet caractérisé par une proximité des relations sociales. A cet effet, certains enquêtés indiquaient ce qui suit : « *La vie en communauté est très développée chez nous ici* » (enquêté de la commune d'Abobo). Sur le plan du logement, on y enregistre plusieurs cours communes⁴, bref des logements tendant à favoriser de multiples rencontres sociales.

Au plan spatial, les marchés constituent des espaces de rencontres marchands où de nombreux attroupements sont constatés du fait de la promiscuité entre les étals. Le respect de la distanciation sociale et celui du port du masque n'y sont pas appliqués. Pour les enquêtés, il est " *vraiment difficile de respecter les mesures barrières ici* ". C'est également le cas dans les transports en commun (minicars, gbakas, etc.), les maquis et bars dans lesquels les rassemblements de personnes sont toujours aussi importants.

II-3.3. Facteurs liés aux autorités

Si les autorités ont annoncé des mesures de lutte contre la pandémie, les enquêtés estiment que la responsabilité de l'inobservance des mesures barrières pèse aussi sur ces autorités. En effet, ces autorités, inconsciemment, ont favorisé ce comportement. Ils soulignent un « *relâchement perçu au niveau des autorités* ». S'ils soulignent une certaine rigueur dans les débuts de la mise en œuvre des décisions, peu à peu cette rigueur a fait place à un laisser-aller. Tant au niveau des forces de l'ordre qui opéraient des contrôles réguliers en vue du strict respect des mesures barrières qu'au niveau des médias dans lesquels des points de situation quotidien avec des officiels de premier plan, les enquêtés disent percevoir " *une baisse de régime* ". Pour eux, cela signifierait que la situation est redevenue normale et qu'il " *n'y a pas plus rien à craindre* ".

De même, la responsabilité des autorités est engagée puisqu'elles autorisent de grands rassemblements de foules lors d'événements politiques (meetings, réunions de partis politiques, campagnes, etc.) culturels (concerts, etc.). Cette situation a conforté les personnes qui ne croyaient pas en l'existence de la maladie à COVID-19. Certains enquêtés ont pu dire à ce sujet : « *...pour les Abobolais, ça été la confirmation de ce qu'ils ont toujours pensé : ça n'existe pas* » « *C'est un moyen pour certaines autorités d'avoir l'argent de l'Occident* ».

En somme, pour ces derniers, si les personnes en charge de promouvoir l'observance des mesures barrières, elles-mêmes ne l'observent pas, c'est que ces mesures n'ont pas ou plus lieu d'être. Cela semble traduire une "délégitimation" des autorités qui ne semblent plus être perçues comme légitimes pour tenir "coûte-que-coûte" que les mesures barrières soient observées par les populations. En d'autres termes, en délégitimant les autorités, les populations délégitiment les mesures barrières, et par conséquent ne se sentent plus obligées de les observer.

⁴ Une cour commune désigne un lieu d'habitation composé d'un ensemble d'appartements (maisons basses) disposant d'une cour commune et de toilettes communes.

III. Discussion et conclusion

L'objectif général de l'étude est cette recherche était d'appréhender les déterminants psycho-sociaux de l'inobservance des mesures barrières contre la COVID-19 dans les communes dites populaires à ABIDJAN. Il s'agissait spécifiquement de cerner la perception des populations de la COVID-19 et des mesures barrières, d'identifier les déterminants psycho-sociaux de l'inobservance de ces mesures barrières ; puis de faire des recommandations en vue d'une meilleure observance de ces mesures par les populations de ces milieux en particulier et de celles de l'ensemble du pays en général. Ayant pris pour fondement théorique les théories du risque perçu et de la légitimité organisationnelle, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle la perception de la COVID-19 et la légitimité perçue des autorités déterminent l'observance ou non des mesures barrières de lutte contre cette pandémie pour répondre à la question au cœur de cette recherche : " *Pourquoi, malgré l'instauration des mesures barrières contre la Covid-19, assiste-t-on à leur inobservance dans les communes dites populaires à Abidjan ?* ".

Au regard de nos résultats, l'inobservance des mesures barrières de lutte contre la COVID-19 par les enquêtés relève bien de la perception qu'ils en ont. La maladie est perçue comme un risque modéré, acceptable car sa dangerosité leur semble moindre. De même, ils indiquent que le relâchement perçu au niveau des autorités a pour effet de renforcer le comportement de l'inobservance des mesures barrières par les populations. Dès lors, l'on pourrait soutenir que l'hypothèse formulée dans le cadre de la présente recherche est vérifiée. Toutefois, il convient de lui relever quelques limites. Il s'agit notamment de la taille de l'échantillon ($n=60$). Relativement petite, l'on pourrait somme toute faire preuve de précaution avant la généralisation à l'ensemble des habitants de ces deux communes qui abritent une population beaucoup plus importante⁵. Cette étude se voulant essentiellement qualitative, nous avons pris le soin de constituer un échantillon assez hétérogène pour prendre en compte une diversité de regards. Aussi, pensons-nous qu'au-delà de ces quelques limites, cette étude garde tout de même son intérêt.

En plus de l'intérêt sanitaire, l'intérêt criminologique s'inscrit dans le cadre de la thématique de la déviance. En effet, l'inobservance des mesures barrières peut être considérée en fait comme un écart vis-à-vis d'une norme. A cet égard, elle peut faire l'objet d'un regard criminologique pour comprendre les facteurs sous-tendant cet "écart à la norme" pour une meilleure acceptation et applicabilité des normes édictées.

Retenons que nos résultats indiquent que la perception du risque de la COVID-19 et de la légitimité perçue des autorités déterminent l'observance ou non des mesures barrières par les populations, particulièrement celles des communes populaires

⁵ Selon les données du RGPH de 2014, la population dans ces deux communes populaires s'élevait à plus de 2 millions d'habitants.

d'Abidjan, cadre de notre recherche. Ils abondent dans le sens de quelques travaux conduits antérieurement (Becker, 1974 ; Rosenstock I.M, 1974 ; Blader & Tyler, 2005). Ils confirment notamment ceux Lachance M. (2008) qui a mis en évidence le « triptyque » de la construction du risque : la composante cognitive, la composante conative et la composante comportementale. Dans le cadre de cette étude sur l'inobservance des mesures barrières, la composante cognitive est relative à la perception de la maladie ; la composante conative, à l'émotion qu'elle suscite ou non. La composante comportementale permet de mettre en évidence le comportement proprement dit.

Par ailleurs, cette étude présente cette inobservance, non comme un acte de défiance mais bien comme une méfiance des populations dans un contexte mondial marqué par l'incertitude. Elle met l'accent sur plusieurs recommandations notamment : i) la responsabilisation des Autorités à quelque niveau que ce soit pour créer et/ou renforcer la confiance pour une meilleure observance des mesures barrières ; b) les outils de contrôle social (force de l'ordre, médias, etc.) ne devraient pas être seulement des instruments de domination du politique, mais aussi comme des espaces pour favoriser les échanges démocratiques, gage de légitimité de ces autorités.

En somme, l'instauration des mesures barrières se présente comme des mesures non suffisantes pour garantir leur observance par les populations. Il est donc nécessaire pour les Autorités d'« incarner » le changement qu'elles veulent voir dans ces populations : rigueur et accompagnement social dans une communication pour le changement de comportement semblent donc être de mise !

Références bibliographiques

Ajzen, I. (1985). From intentions to actions: A theory of planned behavior — in J. Kuhl et J.

Arrêté n° 0015 du 14 avril 2020 portant réglementation de la circulation des personnes à bord des véhicules ou des bateaux et embarcations flottantes en période de lutte contre le COVID-19

Arrêté interministériel n° 31MCI/MEMS/MSPC/MATED/MSHP du 02 juillet 2020 portant application des mesures sanitaires liées au COVID-19 dans les établissements commerciaux accueillant du public y compris les marchés de gros et de détail.

Beckmann (eds.) *Action-control : From cognition to behavior* (11-39). Heidelberg : Springer. Ajzen, I. (1988). *Attitudes, personality, and behavior*. Chicago : Dorsey Press.

Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior — *Organizational Behavior and Human Processes*, 50 (179-211).

Beaud, S. & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : Editions la Découverte.



Becker, M. (1974). The Health Belief Model and sick role behavior. *Health Education Monographs*, 2 (409-419)

Bernard, L., Bévillard-Charrière, Q., Taha, S. & Holmes, D. (2021). Une revue intégrative de l'identité populaire de l'infirmière durant la pandémie de la COVID-19. *Recherche en soins infirmiers*, 91-103.

Blader, S. L., & Tyler, T. R. (2005). How Can Theories of Organizational Justice Explain the Effects of Fairness? In J. Greenberg & J. A. Colquitt (Eds.), *Handbook of organizational justice* (pp. 329-354). Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

Boisclair, D., Fonseca, R., Lord, S. & Michaud, P-C. (2020). La COVID-19 et le marché du travail : Bilan des derniers mois et leçons tirées des études internationales. *Perspectives*, 31.

Communiqué du Conseil National de sécurité du 16 mars 2020
<https://www.google.com/search?client=firefox-bd&q=COMMUNIQUE+DU+CONSEIL+NATIONAL+DE+SECURITE+DU+16+MARS+2020>

Décret n° 2020-351 du 23 mars 2020 instituant l'état d'urgence JORCI du 24 mars 2020 page 40.

Doise, W. (1994). Attitudes et représentations sociales — in D. Jodelet (éd. 4e), *Les Représentations Sociales*. Paris : PUF.

Fishbein, M. & Ajzen, I. (1975) *Belief, attitude, intention, and behavior : An introduction to theory and research*. Reading, MA : Addison-Wesley.

Gouv.ci (2021). COVID-19 : L'état d'urgence sanitaire instaure sur toute l'étendue du territoire, du 21 janvier au 28 février 2021 https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=2&recordID=11917&p=138

Grawitz, M. (1996). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 10e éd.

Hien, H. (2020). La résilience des systèmes de santé : enjeux de la COVID-19 en Afrique subsaharienne. *Santé Publique*, 32(2-3), 145-147

INS (2014). Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<https://www.ins.ci/documents/rgph/ivoirien18plus.pdf>

JHCSSE (2021). Référentiel de données COVID-19 par le Center for Systems Science and Engineering (CSSE) de l'Université Johns Hopkins <https://github.com/CSSEGISandData/COVID-19>

Jodelet, D. (1994). Représentations sociales : un domaine en expansion — in D. Jodelet (ed., 4e) *Les Représentations Sociales*. Paris : PUF.

Lachance, M. (2008). Les insécurités liées à la victimisation criminelle chez les femmes âgées : modélisation qualitative et mise en parallèle avec un nouveau modèle théorique quantitatif. *Mémoire de maîtrise*, Université de Sherbrooke.



- Marchand, A. (2001). L'analyse quantitative des données hiérarchiques avec les modèles multiniveaux. In Dorvil, H. et Mayer, R. (éds), *Problèmes sociaux théories et méthodologies*, Tome I, pp.398-412. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Paquet, D. & Thériault-Couture, F. (2021). L'impact de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur la rédaction et la publication d'écrits scientifiques. *Psycause: revue scientifique étudiante de l'Ecole de psychologie de l'Université Laval*, 11 (1).
- Pirès, A. (1997). Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, in Poupart, J. et al. (éds.) *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Gaëtan Morin, 113-172.
- Nache, C. M. & Trudeau, F. (2000). Déterminants psychosociaux des comportements de santé : approches théoriques et opérationnalisation en éducation pour la santé. *Spirale - Revue de recherches en éducation*. (25), 89-109.
- Rogers, R. W. (1975). A protection motivation theory of fear appeals and attitude change. *The Journal of Psychology*, 91, 93-114.
- Rosenstock, I. M. (1974). Historical origins of the Health Belief Model. *Health Education Monographs*, 2, 328-335.
- Sahin, I., & Shelley, M. (Eds.). (2020). *Educational Practices during the COVID-19 Viral Outbreak: International Perspectives*. ISTES Organization.
- Weinstein, N. D. (1988). The precaution-adoption process — *Health psychology*, 7 (355-386).